

MODELISME CLUB DE LEMPDES

Demande d'adhésion saison 2012

(A remplir en majuscules et lisiblement)

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. domicile : _____ Portable : _____ N° de licence (si déjà licencié) : _____
E mail : _____

Catégorie	1/5 ^{ième}	☐	Thermique	☐	Tout terrain	☐	Grosses Roues	☐
	1/8 ^{ième}	☐	Electrique	☐	Piste	☐	Moto	☐
	1/10 ^{ième}	☐			Mini Z	☐		

TARIFS : adhésion MCL+ licence FVRC obligatoire + chèque caution travaux

Adhésion MCL : du 01/12/2011 au 31/12/2012

☐ Adulte	40 €	☐ Demandeur d'emploi - étudiant	30 €
☐ Jeune (- de 16 ans) accompagnateur	20 €	☐ Cotisation Mini Z	15 €

Licence à la FVRC : (annuelle) assurance incluse

☐ Nationale	54 €	☐ Nationale (- de 16 ans)	34 €	(né après le 31/12/1995)
☐ Ligue	38 €	☐ Ligue (- de 16 ans)	24 €	(né après le 31/12/1995)
☐ Organisateur	26 €	☐ Découverte	23 €	(loisir ; challenge découverte)
☐ Internationale	45 € *	☐ Accompagnateur	17 €	(pilotage interdit ; accès piste seul)
☐ Moto	19 €			

*(licence nationale obligatoire en supplément)

Option assurance complémentaire : I. À Sport 12€ ☐ OUI ☐ NON

☐ **CAUTION TRAVAUX** : 1 chèque de caution de **30 €** sera demandé à l'inscription (**15 € - de 16 ans**), celui ci sera restitué après participation à 3 journées entières de travaux (fractionnable en ½ journées) sur les circuits du MCL. Cette caution a pour but de motiver les adhérents à participer à la vie active du club.

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'adhésion au MC Lempdes**

Total à payer :

Signature : (des parents pour mineur)

✂ ICI

Veuillez adresser votre fiche d'adhésion ainsi que votre règlement à l'ordre :

MODELISME CLUB DE LEMPDES Mr GRANGEVERSANNE Gilles 15 rue Trincard Moyat 63910 VERTAIZON
mail : secrétaire@mclempdes.com TEL : 04 73 62 91 11

Pour tous renseignements complémentaires : Mr GOMET Patrick 06 63 42 28 25 mail : président@mclempdes.com

Pour information : la prise de licence est obligatoire. Depuis le 01/01/2005 la licence **découverte** est obligatoire pour toutes personnes pratiquant le modélisme R/C (loisirs et challenge découverte). La licence **accompagnateur** est obligatoire pour accéder aux pistes et aux stands mais ne permet pas le pilotage des voitures R/C. Toutes les licences donnent droit à une assurance responsabilité civile individuelle. (L'assurance responsabilité civile personnelle ne couvre pas les sports mécaniques dont nous faisons partie.)

Votre licence intègre automatiquement l'assurance « indemnisation des dommages corporels » de base. Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire [I.A. Sport+] qui se substituera à la garantie de base et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires. (Le contenu des garanties est disponible sur demande.)